



il faut être plus ferme avec les drogues licites

Rubrique : actualités - Date : samedi 8 juin 2013

Le Pr Reynaud propose une politique de prévention ultra-ciblée, notamment en direction des jeunes, la « cible prioritaire ».

Se montrer beaucoup plus ferme dans la lutte contre les abus et dégâts entraînés par le tabac et alcool. C'est ce que préconise un rapport commandé par le gouvernement pour trouver des stratégies efficaces contre les addictions.

un rapport remis à la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) par le spécialiste des addictions, le Pr Michel Reynaud, propose une « politique de réduction pragmatique des dommages » liés aux drogues. Il n'est pas question de vouloir éradiquer les drogues, explique le Pr Reynaud. « Les consommations de produits psychoactifs et les pratiques liées à des recherches de satisfactions immédiates sont inhérentes à la condition humaine », estime-t-il, et il serait « illusoire de vouloir les faire disparaître ». Mais le psychiatre-addictologue, chargé de faire la synthèse de ce travail collectif sur « les dommages liés aux addictions », propose de viser de manière pragmatique « les abus et les dommages entraînés par ces pratiques ». Il propose en particulier une « législation comparable pour les délits liés à la consommation de drogues licites ou illicites », par exemple dans les accidents de la route ou encore dans des actes de violence. Il s'agit toujours de « marquer l'interdit des drogues illicites » mais il convient de « rapprocher au maximum les actions pour pénaliser la consommation » qu'il s'agisse de drogues illicites, d'alcool ou de tabac. « À ce stade, l'ancienne division licite/illicite est une prime donnée à l'alcool ! La pénalisation du cannabis cache la sous-évaluation des dommages de l'alcool chez les jeunes », souligne-t-il, notant la montée du phénomène de « binge drinking », à savoir l'absorption massive et rapide d'alcool par des jeunes lors de fêtes. « L'augmentation des alcoolisations aiguës chez les jeunes, la stabilisation à un haut niveau de l'usage du cannabis [&] devraient amener notre société à regarder les choses autrement », observe-t-il. L'expert se déclare favorable au relèvement de la fiscalité en particulier pour l'alcool avec une taxation en fonction du nombre de degrés d'alcool contenus dans une boisson, alors que le prix du tabac est lui régulièrement relevé, avec par exemple une hausse prévue de 5 % des taxes en juillet. Selon le rapport, l'alcool et le tabac coûtent trois fois plus à la société qu'ils ne rapportent en taxes. « Les autorités publiques seraient donc amplement légitimes à remonter massivement les taxes sur des deux types de produits. Le produit de ces taxes devrait être affecté à la prévention, aux soins et à la recherche.

[lire l'article](#)